

Nom de l'enfant : _____

No. de dossier _____

Instructions : L'objet de ce formulaire est de déclarer que la partie adverse n'a pas réglé ses factures médicales. **Utilisez un formulaire par enfant.** Les formulaires Requête pour outrage au tribunal et Déclaration (Formulaire normalisé des affaires familiales no. 21) et Ordonnance de justification, Avis et Instructions à l'attention du Greffier (Formulaire uniformisé des affaires familiales no. 22) doivent être déposés. Vous devez vous présenter à l'audience mun(e) des photocopies des factures médicales, des formulaires d'explication des prestations et de la/des preuve(s) de paiement. Il vous sera probablement demandé d'indiquer le montant qui vous est dû, les noms des prestataires de soins, les noms des agences de recouvrement et les autres organismes éventuellement impliquées. **Si vous manquez d'espace, ajoutez des pages au besoin.**

EXPLICATIONS RELATIVES AUX FACTURES MÉDICALES

<u>Date des soins/du traitement</u>	<u>Type de prestataire de soins (médecin, dentiste, thérapeute, hôpital) et soins administrés</u>	<u>Total de la facture</u>	<u>Facture envoyée le à la partie adverse</u>	<u>Montant pris en charge par l'assurance</u>	<u>Montant que vous avez pris en charge</u>	<u>Montant que la partie adverse a pris en charge</u>	<u>Montant impayé</u>	<u>Montant dû par la partie adverse</u>

Cour suprême de l'Ohio
Formulaire normalisé des affaires familiales – 26
Formulaire normalisé des affaires des mineurs – 8
EXPLICATIONS RELATIVES AUX FACTURES MÉDICALES
Approuvé en vertu de la règle 84 du Règlement de procédure civile de l'Ohio
et de la règle 46 du Règlement de procédure relative aux mineurs de l'Ohio.
Date d'entrée en vigueur : 1/7/2013

Montant total de la Demande \$ _____

 Votre signature

 Date

NE JUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE DANS SA VERSION ANGLAISE

Cour suprême de l'Ohio
 Formulaire normalisé des affaires familiales – 26
 Formulaire normalisé des affaires des mineurs – 8
EXPLICATIONS RELATIVES AUX FACTURES MÉDICALES
 Approuvé en vertu de la règle 84 du Règlement de procédure civile de l'Ohio
 et de la règle 46 du Règlement de procédure relative aux mineurs de l'Ohio.
 Date d'entrée en vigueur : 1/7/2013